



OUVRIERS CUISINIERS: TRIPLE PEINE !

- suppression des CPN mutations
- arrêt des recrutements
- remplacement par des ATP2



**= triple peine
= blocage dans le déroulement de carrière**

Exemple :

Alors que les OC du groupe V de la PN sont les moins rémunérés des OC et qu'ils ont le pouvoir d'achat le plus faible, ils sont encore stigmatisés par la dernière CPN avancements du 2 octobre dernier.

En effet, l'essai professionnel 2009 pour l'avancement de groupe VI laisse une quarantaine de collègues lauréats de l'essai professionnel non promus.

Ces derniers perdront l'année prochaine le bénéfice de ce concours !

Non content de les laisser pour compte dans cet avancement, voici que lors de la CPN du 2 octobre, l'administration n'a pas souhaité nommer de groupe VI au choix !

Nos collègues ainsi trop loin sur la liste de l'essai professionnel 2009, n'ont pas pu être nommés ni à l'essai professionnel ni au choix ! Ils restent donc bloqués au groupe V comme leurs collègues du groupe V 8^{ème} échelon pour lesquels rien n'était prévu sur cette CPN !

Le SNAPATSI conscient de la situation a formulé des propositions concrètes pour le corps des ouvriers cuisiniers.

**LE SNAPATSI INVITE LES OC
À UN VRAI CHANGEMENT
FACE À L'INERTIE D'UN SNIPAT PASSIF.**